79e ANNEE. — N° 124. VENDREDI 27 OCTOBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Les Boches sont en Europe des brigands et des pillards qui mettent en péril la liberté de tous leurs voisins. Il faut leur enlever les moyens d'exercer leurs criminelles entreprises. Mais pour rendre inoffensive une troupe de bandits, il ne suffit pas de la priver de son chef. Elle a vite fait d'en retrouver un autre. Il faut la disperser et la réduire.

« *Ce qui confond l'imagination,* « *c'est que, dans ce conflit décisif, il* « *puisse y avoir encore, soit en Europe* « *soit en Amérique, des neutres !* »

Ainsi écrit René Pinon dans sa chronique bi-mensuelle de *la Revue des deux mondes.*

⁂

Faut-il chercher bien loin l'explication de ce phénomène dont l'imagination de notre confrère reste confondue ?

Il y a des neutres comme il y a des gens qui ont peur ! Ils s'efforcent de se tenir loin du conflit, sans réussir toujours à éviter quelques horions, en attendant de savoir de quel côté on sera le plus fort pour décider de quel côté ils iront.

Certains voudraient bien, mais ils n'osent pas ! ! ! Et nous pouvons imaginer le pathétique débat qui s'élève en eux entre leurs sentiments opposés ! Beaucoup sont de cœur avec nous et cela perce souvent, quand ils cessent de se surveiller, à travers les choses qu'ils disent et dans les commentaires de leur presse.

⁂

Par préférence sentimentale autant que par intérêt, ils font des vœux pour notre victoire. Ils ne se font pas d'illusion sur le sort qui leur serait dévolu si la défaite de la France et de l'Angleterre livrait la domination de l'Europe à Hitler. Ils savent qu'ils tomberaient en servitude, qu'ils n'existeraient plus que dans la mesure où l'Allemagne le permettrait, que leurs richesses, leurs biens, le produit de leurs labeurs et leur droit au soleil resteraient toujours à la discrétion du dictateur berlinois, devenu le Führer du Continent.

Ce destin ne leur fait pas envie et les souhaits qu'ils osent former dans le secret de leur conscience vont aux Alliés dont la victoire, ils le savent bien, les rendra au libre. droit de vivre... Pour retenir l'élan qui les pousse à y collaborer, il faut un rude, un terrible frein !

Ce frein, c'est la peur de l'Allemagne, de ce pays qui, par la terreur qu'il répand autour de lui, tient sous son empire non seulement ceux qu'il a pu saisir, mais encore ceux qui ne se sentent pas à l'abri de ses atteintes. Les neutres ne sont pas sûrs que le monstre, cette fois, sera définitivement maîtrisé et mis en cage.

⁂

En somme, ils ne sont pas héroïques, ces neutres ! Ils ne le sont à aucun degré. Ils aspirent à profiter d'un bien que les sacrifices d'autrui leur auront acquis. Attitude qui n'a rien d'admirable, mais ils se consolent de n'être pas admirés pourvu qu'ils soient préservés... Tout cela est vrai, mais l'état d'héroïsme n'est pas à la portée de tout le monde.

Et puis, sont-ils, ces neutres, sont-ils seuls responsables de cette humiliante situation ? N'auraient-ils pas des excuses acceptables et ne pourraient-ils pas présenter, pour leur cause sans gloire, des arguments que la politique anglo-française et franco-anglaise leur a abondamment fournis ?...

Ils étaient tous avec nous après notre victoire de 1918 et ils lui sont restés fidèles aussi longtemps que nous-mêmes ne l'avons pas abandonnée. Est-ce leur faute si nous n'avons pas su ou pas voulu maintenir la paix dans une Europe de justice et de droit ? Leur confiance s'en est allée de nous au fur et à mesure que, sous le couvert d'un mensonge pacifiste, nous avons laissé les puissances de guerre se reformer contre nous.

Comment ces neutres n'auraient-ils pas douté des vainqueurs quand ils les ont vus quitter l'une après l'autre toutes les positions de garantie que le traité de Versailles leur avait données, quand ils les ont vus laisser l'Allemagne se refaire, en violation des engagements pris, une armée, une flotte, une aviation, un formidable matériel d'attaque, des lignes de forteresses, bref reconstituer progressivement tous les moyens dont elle avait besoin pour réédifier sa puissance perdue, détruire les effets de sa défaite, recommencer, avec des chances accrues, le coup manqué en 1914 et imposer à l'Europe sa domination... Comment n'auraient-ils pas tremblé pour eux-mêmes quand ils ont vu cette série d'attentats inouïs, se succédant de semestre en semestre : la Rhénanie réoccupée, l'Autriche annexée, la Tchécoslovaquie assassinée... attentats que la France et l'Angleterre regardaient s'accomplir ?...

⁂

Oui, ces neutres pusillanimes et tremblants pourraient nous répondre que nous leur avons donné longtemps l'exemple de céder devant l'Allemagne, et que, quand ils ont commencé à se demander s'ils pouvaient continuer à avoir confiance en nous, c'est que nous nous conduisions nous-mêmes comme si nous doutions de notre force et de notre droit !

En tout cas, nous devons trouver matière à sérieuse réflexion dans leur attitude. Elle est la conséquence d'erreurs qui ne doivent pas être renouvelées. Nous avons, en 1918, commis la faute de nous en tenir aux apparences en négligeant la réalité. C'est le germanisme, et non pas ses chefs passagers, qui est la cause réelle des trois grandes guerres que l'Allemagne nous a faites en moins de 70 ans. Hitler n'est que le produit du germanisme et lui disparu, le mal subsisterait. En faisant disparaître le chancre, on ne supprime pas l'infection.

⁂

On a dit que les Alliés se battent pour établir enfin un minimum de sécurité et de moralité dans la société internationale. Pour remplir ce programme, il faudra en réaliser d'abord les conditions nécessaires et procéder comme dans le régime intérieur d'une nation policée où, pour établir cette moralité, on prend, envers les malfaiteurs, des précautions matérielles, sans quoi l'existence serait impossible aux braves gens.

Les Boches, c'est devenu évident, sont, en Europe, des brigands et des pillards qui mettent en péril la liberté de tous leurs voisins. Il faut leur enlever les moyens d'exercer leurs criminelles entreprises.

Mais pour rendre inoffensive une troupe de bandits, il ne suffit pas de la priver de son chef. Elle a vite fait d'en retrouver un autre. Il faut la disperser et la réduire...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Toujours elle

Cette radio, que nous jugions insupportable et digne tout au plus de « bruiter » dans les loges de concierge, cette « téheseff » odieuse qui nous inondait de ses flots sonores, cette invention à la fois merveilleuse et barbare, nous mesurons, aujourd'hui, la place qu'elle a prise dans notre vie et l'on peut soutenir, c'est bien simple, qu'aucune autre invention n'aura changé, comme elle, du tout au tout, les conditions de la guerre. Non pas ses conditions matérielles, mais celles, infiniment plus puissantes, qui tendent à sa substance. Non, aucun tank, aucun avion n'aura modifié l'aura d'un conflit armé comme le font les postes émetteurs qui transforment tout le long du jour chaque foyer du globe en tour de Babel, et le globe lui-même en une foire bruyante où le forain, pour allécher le badaud et le faire entrer sous sa tente, surenchérit en promesses sur le voisin. « Vous allez voir ce que vous allez voir: entrez seulement, et c'est gratis pour les militaires. »

Il n'est pas exagéré de soutenir que tout ce qui nous déroute dans l'aspect insolite et inédit de la conduite de la guerre provient de la forme publicitaire que la radio impose désormais aux Etats en armes. Sans elle, la guerre des nerfs, les offensives de paix, les propagandes brutales ou mesurées n'existeraient point, ou si peu ! Songez seulement aux procédés si restreints, si peu efficaces d'autrefois pour atteindre, par-dessus les frontières closes, les tranchées, les censures, les contrôles, les polices, cette couche alors quasi-imperméable dans laquelle, soigneusement calfeutrée et fermée aux voix du dehors, gîtait l'âme de la nation combattante. Il fallait l'espionnage, le démoralisateur, le corrompu... Durant la « dernière », le Français, simplement curieux de connaître le communiqué du G.Q.G. ennemi, partait à la recherche, dans les kiosques du boulevard, d'un numéro du Journal de Genève. *Tandis qu'aujourd'hui, un tour de manette, et, de tous les points de la terre, se précipitent sur vous les diseurs de mauvaise aventure. Ce n'est plus « taisez-vous, les oreilles ennemies vous écoutent », mais « n'écoutez pas, les voix ennemies vous parlent ». Et le traître de Stuttgart, après avoir travaillé en temps de paix dans l'antisémitisme français et le journal d'extrême-droite, distille ses insinuations perfides en chaque écouteur.*

J'ai déjà suggéré — sans succès, naturellement, — que la T.S.F. ne laissât jamais ses discours, ses fausses nouvelles sans réponse, et que sur un ton approprié on clouât le bec de ce traître.

On ne le fait toujours pas et l'on a tort.

Pierre LŒWEL.

Informations

Aide financière à la Turquie

Des informations de presse, venant d'Ankara, ont fait état de l'octroi présumé par la Grande-Bretagne à la Turquie d'un important emprunt.

On apprend à Londres que ces informations n'ont aucun caractère officiel, et que les chiffres qu'elles mentionnent sont incorrects.

On apprend cependant que des conversations entre les gouvernements anglais, français et turc ont eu lieu au sujet d'une aide financière et économique à la Turquie et que des dispositions ont été et sont prises à cet effet dans l'esprit général du traité récemment conclu.

En Suède

Les révélations sur l'espionnage allemand se multiplient. Un espion a été arrêté.

Le gouvernement a mis en vigueur les mesures prévues pour une surveillance renforcée de la navigation dans les eaux territoriales suédoises.

Les surveillants auront le droit d'arrêter les navires de toute nationalité pour contrôler les papiers du bord et confisquer les appareils photographiques suspects.

La Russie et la Bulgarie

Le ministre de Bulgarie à Moscou est arrivé précipitamment à Sofia pour faire personnellement un rapport sur la politique extérieure russe et sur les projets du gouvernement soviétique à l'égard des Etats du Sud-Est européen.

La « Neue Zurcher Zeitung », qui publie cette nouvelle, annonce que l'Union Soviétique n'ayant pas obtenu de la Turquie la fermeture des Dardanelles, va s'efforcer de gagner de nouvelles amitiés parmi les Etats riverains de la mer Noire, afin de trouver de nouveaux points d'appui sur les côtes de cette mer.

Grave complôt en Allemagne

Un complôt a été découvert en Allemagne.

On a pu apprendre de diverses sources qu'un grand nombre d'officiers de la Reichswehr auraient été appréhendés par la Gestapo sous l'accusation d'avoir voulu rétablir les Hohenzollern sur le trône impérial.

Ce mouvement a-t-il été provoqué par les conséquences du pacte germano-soviétique ?

Ce n'est là qu'une hypothèse.

En tout cas, ce fait, s'ajoutant à ce que l'on savait déjà du mécontentement des populations, souligne le désarroi de l'Allemagne.

On annonce, en outre, que cinq généraux allemands auraient été arrêtés pour participation à un complot monarchique.

Accord letton-soviétique

Les Commissions d'experts militaires lettons et soviétique ont signé, dans la soirée du 24 octobre, un accord relatif à l'application du pacte d'assistance conclu à Moscou le 5 octobre.

Tentative allemande de blocus

Tous les pays scandinaves observent avec le plus vif intérêt la tentative allemande de blocus de la Grande-Bretagne. On prévoit, à Copenhague, qu'Hitler s'efforcera de bloquer l'entrée de la Baltique et d'établir un port de contrôle, vraisemblablement à Holtenau, insistant sur le fait que tous les navires appartenant aux pays scandinaves devront y faire escale avant de pénétrer dans le canal de Kiel.

On fait toutefois remarquer qu'il serait impossible à Hitler de rendre ce blocus efficace sans la collaboration des Soviets. Les Etats scandinaves ont, en effet, la possibilité de faire passer leurs exportations par Mourmansk et les ports de la mer Blanche.

Il y a lieu de noter, d'autre part, que la Russie a déjà autorisé la Lettonie à exporter ses marchandises via la mer Blanche.

Pas d'or russe pour l'Allemagne

Les milieux bien informés de la City précisent qu'il n'y a aucun lieu de croire que les 17,5 tonnes d'or qui se trouvent actuellement à Berlin représentent un prêt à l'Allemagne. L'expédition a été effectuée par les Soviets, pour être dirigée subséquemment sur la Hollande et peut-être même sur l'Angleterre et les Etats-Unis, en vue d'assurer à la Russie les devises nécessaires pour ses importations. Cette expédition serait suivie d'autres, et l'or soviétique ne serait en aucun cas mis à la disposition du Reich.

Les pertes aériennes allemandes

La « Press Association » apprend qu'au cours des raids de la semaine dernière sur l'Angleterre, les Allemands ont probablement perdu seize avions de bombardement à grand rayon d'action.

Mission spéciale anglaise à Madrid

Le « Bund » apprend de son correspondant, à Madrid, qu'une mission spéciale anglaise, dirigée par Lord Lloyd, est arrivée lundi à Madrid.

Lord Llyod a eu une longue entrevue avec le général Franco et est reparti jeudi pour Londres.

L'Angleterre maintiendra ses exportations

Contrairement aux allégations de la propagande allemande, le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » souligne que l'Angleterre est résolue à maintenir ses exportations, notamment vers les pays scandinaves, et qu'elle en a les moyens.

Il expose que la politique commerciale anglaise du temps de guerre se développe avec succès. Les conversations avec les neutres se poursuivent méthodiquement et dans une atmosphère encourageante. Les délégations commerciales belges et hollandaises sont revenues à Londres pour reprendre les négociations. Les discussions avec la délégation suédoise sont également satisfaisantes. D'autres se poursuivent avec la Finlande et des dispositions sont prises pour importer en Angleterre du beurre de Lettonie.

Communiqué officiel

N° 102. — A la fin de la nuit dernière et au cours de la journée, coups de main et embuscades en divers points du front.

Assez vifs engagements vers la lisière sud-est de la forêt de Warndt où l'un de nos postes attaqué par l'ennemi a été dégagé par une contre-attaque immédiate.

N° 103. — Nuit calme dans l'ensemble.

Activité de patrouilles et d'artillerie dans la région à l'ouest de la Sarre.

EN PEU DE MOTS...

— Les aviateurs Robert Mac Daniels et Kelivin Baxter, qui tentèrent de battre le record du monde de durée en circuit fermé, ont atterri après 535 heures 45 de vol. Le record est de 543 h.

— Mme Moreux, cultivatrice au village de Dollaye (commune d'Eymoulins, Hte-Vienne), vient de donner le jour à trois fillettes parfaitement constituées. Le papa est actuellement mobilisé.

— Toutes dispositions sont prises dans les Hautes-Pyrénées pour recevoir 35.000 réfugiés alsaciens, habitants de la ville de Colmar. La plupart seraient logés dans les hôtels de Lourdes.

— M. Earl Browder, secrétaire général du parti communiste des Etats-Unis, a été inculpé par le grand jury fédéral pour usage de faux passeports. Il a été laissé en liberté sous caution de 10.000 dollars.

— Le sous-marin « Thétis » a été remonté mardi à la surface où il a gardé son équilibre. Il sera remorqué dans une petite baie sur la côte d'Anglesey. 34 cadavres se trouvent toujours à l'intérieur du submersible.

NOS ÉCHOS

Simple mot.

Dans les couloirs de la Chambre régnait ce soir-là une atmosphère plus que mélancolique. Une série de « bobards » pessimistes venait d'être mise en circulation. M. Georges Mandel survint. On lui conta les nouvelles. Et lui, paisiblement :

— Ce qu'il y a d'agréable dans les mauvaises nouvelles, c'est que, neuf fois sur dix, elles sont fausses.

Chez le malade.

— Vous lui avez mis le thermomètre ?

— Oui, docteur, il l'a depuis avant-hier..., mais ça ne l'empêche pas de tousser...

Toujours en retard.

A la porte du cimetière Montmartre, quatre messieurs vêtus de noir attendent l'arrivée du grand enterrement.

Visiblement nerveux, ils regardent leurs montres.

— Il devrait être là...

Un quart d'heure s'écoule de la sorte. L'un des quatre messieurs regarde une fois de plus l'heure et dit aux autres :

— Allons !... Ils seront là dans cinq minutes... s'ils ne s'amusent pas en route...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LES FÊTES DE LA TOUSSAINT ET DU 11 NOVEMBRE

Pour répondre aux questions qui leur ont été posées par divers groupements, le ministre de l'intérieur et le ministre des anciens combattants font connaître qu'en raison des circonstances actuelles, les fêtes de la Toussaint et du 11 novembre ne sauraient être célébrées cette année selon le programme habituel. Les cérémonies n'auront qu'un caractère symbolique de fervente commémoration de nos morts, de patriotique et admiratif hommage au courage des armées. Les cortèges et défilés du 1er novembre sur la voie publique, les revues du 11 novembre, n'auront donc pas lieu, et aucun discours ne sera prononcé.

Les associations et les personnes qui le désireront pourront évidemment se rendre, par petits groupes, ou individuellement, dans les cimetières et devant les monuments aux morts de nos guerres nationales.

AVIS AUX IMPORTATEURS

La Chambre de Commerce du Lot attire tout particulièrement l'attention des importateurs de son ressort sur l'arrêté paru au *Journal Officiel* du 13 octobre 1939, page 12.286, concernant le paiement des dettes commerciales résultant de l'importation sur le territoire douanier français de marchandises originaires ou en provenance de Pologne.

Tous renseignements, ainsi que le modèle des déclarations à faire par les importateurs intéressés, seront fournis par le Secrétariat de la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors.

AUX EXPLOITANTS AGRICOLES

En vue de seconder les efforts des propriétaires et des notaires qui disposeraient d'exploitations agricoles vacantes à louer ou à prendre en métayage, le ministère de l'Agriculture invite les intéressés à lui faire parvenir tous renseignements concernant les dites exploitations sous le timbre « Service de la main-d'œuvre agricole », 38, boulevard Raspail, à Paris.

Les indications recueillies seront largement diffusées, notamment auprès des agriculteurs repliés des régions frontières qui pourront temporairement reprendre leur occupation habituelle dans un autre département utilisant ainsi leur compétence pour le plus grand bien de la collectivité.

Loterie Nationale

Sur autorisation du ministre des Finances, le tirage de la 16e tranche de la Loterie Nationale 1939 sera assuré à Saumur (Maine-et-Loire) le jeudi 9 novembre.

Récompenses honorifiques

Dans la liste des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes qui donnent gratuitement des soins ou des médicaments à la gendarmerie, auxquels une récompense honorifique a été conférée, nous relevons les noms suivants :

Lettres d'éloges officiels à MM. les docteurs Lajugie et Leygues, à Fumel.

Médaille de bronze à MM. les docteurs Delbreil et Jouffreau, à Puy-l'Evêque.

Le bureau de l'Union Nationale des Combattants est reçu par M. Besse

Le Bureau de la Confédération Nationale des Anciens Combattants, accompagné des présidents et secrétaires généraux des associations, a été reçu par M. René Besse, ministre des Anciens Combattants.

M. Rivollet, secrétaire général de la Confédération, a renouvelé au ministre l'expression de l'affection et de la reconnaissance que lui portent tous ses camarades de guerre.

Il a confirmé la volonté des associations de mettre sans réserve leur activité au service de la France, représentée par son gouvernement. C'est dans cette pensée que la Confédération a décidé de se constituer en légion française des combattants, qui doit rapprocher dès à présent les deux générations du feu.

Le ministre a remercié chaleureusement ses camarades, s'est déclaré particulièrement touché de voir réaliser les souhaits formulés par lui dès son arrivée au ministère.

AU SUJET DE L'ARRESTATION DU FAUX MÉDECIN-MAJOR

Nous avons relaté, dans notre précédent numéro, l'arrestation du faux médecin-lieutenant qui, à Cahors, avait volé l'auto d'un pharmacien-lieutenant.

Voici les renseignements relatifs à cette arrestation, que publie notre confrère de « la Petite Gironde », à Beauville (Lot-et-Garonne) :

« Ces jours derniers, une élégante Simca stoppait devant le plus confortable hôtel-restaurant de Beauville et il en sortit un jeune et superbe lieutenant-médecin, en quête d'un bon repas.

« Mais l'attention de la maréchaussée ne tarda pas à être mise en éveil par les allures de ce singulier voyageur, ainsi que par son auto qui fut aussitôt reconnue comme suspecte.

« Se sentant filé, notre jeune officier s'empressa de déguerpir le plus vite possible.

« Mais, ne se tenant pas pour battu, un gendarme, avec le concours d'une voiture rapide, se lança à la poursuite du fugitif et fut assez heureux pour le rejoindre à Larroque-Timbaut, au moment où il s'engageait dans la direction de Villeneuve-sur-Lot.

« Malgré ses protestations et l'usage qu'il essaya de faire du prestige de ses galons de pseudo-major, il fut conduit à la gendarmerie. Pressé de questions, il finit par reconnaître et avoua l'usurpation de son grade et de son uniforme, ainsi que de l'auto qu'il pilotait, volée récemment à un pharmacien militaire de Cahors.

« Il déclina son identité, déclarant se nommer Jean Tournemire, âgé de 36 ans, et originaire d'Alger, et faire usage de noms d'emprunt, d'Andrieu, de Grassous, de Graffous. »

Il a été conduit à Agen où il a été écroué. Ajoutons que ce faux médecin-lieutenant a été interné trois fois et qu'il était sorti de l'asile d'aliénés d'Auch le 4 septembre.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOT

Communiqué à la presse

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Lot informe les agriculteurs porteurs de bons de réquisition qu'elle consent des prêts à court terme, pour une durée *allant de quinze jours à trois mois, avec renouvellements,* contre dépôt en nantissement desdits bons de réquisition.

Le Conseil d'Administration.

L'USAGE DU TÉLÉPHONE

Le ministre des transmissions fait connaître que deux facilités touchant l'usage du téléphone viennent d'être décidées :

1. L'échange des communications téléphoniques urbaines est autorisé comme avant la mobilisation, sans formalités, à partir de tous les postes téléphoniques, y compris les postes mis à la disposition du public, soit par l'administration, soit par des abonnés. Toutefois, les propriétaires de débits, cafés, restaurants, qui désirent obtenir cette faculté, devront renoncer expressément à l'usage de l'interurbain et du régional.

Ces postes seront rétablis progressivement sur la demande des intéressés.

Quant aux postes publics, ils seront rétablis d'office à partir du 1er novembre dans la mesure des moyens en personnel spécialisé laissé à la disposition de l'administration. Il est précisé cependant que la remise en service dans les départements côtiers et frontaliers et dans ceux de la zone des armées des postes accessibles au public, ne peut intervenir qu'après avis favorable de l'autorité militaire ou maritime compétente.

2. Les postes téléphoniques souscrits par les municipalités ou certaines collectivités pour être mis à la disposition du public dans les agglomérations rurales pourront être remis en fonctionnement si les municipalités ou collectivités intéressées y consentent.

Les usagers d'un tel poste pourront obtenir, après justification de leur identité, les communications normalement utilisées dans la zone à laquelle le poste appartient.

CAHORS

POUR UN MEILLEUR ECLAIRAGE

Des informations officieuses nous apprennent qu'une délégation de la Chambre a eu un entretien avec M. Daladier au cours duquel, entre autres choses, elle a insisté sur la nécessité d'assurer un meilleur éclairage aux agglomérations éloignées de la zone des opérations.

Nous savons, d'autre part, que M. de Monzie avait déjà appelé sur ce sujet l'attention de son collègue du Ministère de l'Intérieur. C'est sans doute à la suite de cette intervention qu'à Cahors, comme en d'autres villes de la région, on a pu obtenir l'amélioration de l'éclairage que nous n'avons pas manqué de signaler et que nos concitoyens ont constaté avec satisfaction.

Peut-on dire maintenant que les habitants des communes rurales sont, à leur tour, bien désireux de pouvoir bénéficier d'une semblable amélioration ? Dans nos campagnes, dès que la nuit tombe — et elle tombe de bonne heure à présent — une obscurité totale enveloppe choses et gens. Toute circulation est à peu près impossible.

Si l'on croyait que cela est nécessaire, nul ne penserait à réclamer. Mais tout le monde sait qu'au cas d'une alerte — d'ailleurs improbable — on a le moyen d'éteindre tout d'un coup toutes les lumières.

Alors ?...

SIRENE VAUT MIEUX QUE TOCSIN

On nous assure que l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie de samedi dernier, rue Fondue-haute, a été quelque peu retardée par le fait que le signal d'alarme n'a pas été tout de suite entendu...

C'est que, depuis l'installation déjà ancienne de la sirène à la Mairie, on est déshabitué du tocsin. Et l'emploi de la sirène étant exclusivement réservé, pendant la guerre, aux alertes éventuelles de bombardement, c'est le tocsin de la cathédrale seul qui appela les pompiers au feu.

Il y a peut-être lieu de se demander si la mesure qu'on a prise n'est pas trop rigoureuse et s'il ne serait pas possible de procéder à une mise au point des signaux sonores, en en informant très précisément la population et les pompiers.

La sirène s'entendant bien mieux que le tocsin, rien ne serait plus facile que de recommencer à l'employer pour l'incendie en employant dans ce cas un signal tout à fait différent de celui qui servirait à sonner l'alerte contre avions.

Nous soumettons cette suggestion à nos Consuls !

LES VENDANGES

Les vendanges sont, à cette heure, terminées dans notre région et on peut dire qu'elles ont été abondantes.

Mais, contrairement aux années précédentes, l'habituelle gaîté ne régna pas, et le ramassage présenta des difficultés en raison de l'absence des mobilisés.

En outre, la qualité du vin sera très variable. Ceux des plaines ont une faible teneur en alcool.

Toutefois, les vins de plateaux ou ceux produits par des cépages fins s'annoncent comme devant être de qualité satisfaisante.

Les Polonais au Conseil de révision

Lundi ont eu lieu, dans une salle de l'hôtel de ville de Cahors, les opérations du Conseil de révision pour les Polonais domiciliés dans le Lot qui se sont présentés assez nombreux.

Enseignement primaire supérieur

Mlle Yvonne Champigneul est nommée professeur à l'Ecole primaire supérieure de Saint-Céré.

En tombant à l'eau

M. Reuilles, propriétaire à Port-de-Crégols, se rendait en bateau sur la rive droite du Lot lorsqu'au moment de débarquer, par suite d'un faux mouvement, il tomba à l'eau.

M. Reuilles put s'accrocher au bateau, mais fut blessé à un œil. On espère que cet accident n'aura pas de suites graves.

Justice de paix

Sont rappelés à l'activité et délégués pour la durée de la guerre et pendant l'absence du titulaire mobilisé dans les fonctions de juge de paix des cantons de Saint-Céré et Bretenoux, M. Bergougnioux, juge de paix honoraire ; juge de paix des cantons de Cajarc et Limogne, M. Couybes, juge de paix honoraire.

Enseignement

Mlle Laguerre est nommée professeur d'espagnol au Collège de jeunes filles de Figeac.

PLACE DE CAHORS

Adjudication fourniture pain, période du 1er décembre 1939 au 30 septembre 1940. Offres reçues par Commission des Ordinaires jusqu'au 4 novembre à 14 h. Pour consultation du cahier des charges, pièces à produire, renseignements divers, s'adresser au Président de la C.D.O., caserne Bessières, à Cahors, de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

Accident du travail

M. Georges Bernard, 56 ans, manœuvre au dépôt de Cahors, était occupé à fendre du bois lorsqu'un éclat lui est entré dans la main droite. L'examen médical a révélé une plaie infectée. M. Bernard devra interrompre son travail pendant 8 jours.

MAIRIE DE CAHORS
Allocations militaires

Le Maire de Cahors invite les personnes dont la demande d'allocation militaire a été acceptée par la Commission cantonale du 11 octobre 1939 (nos 1 à 200 et 391 à 500) à passer à la Mairie pour retirer la carte établie par les services de la Préfecture et qui leur servira de pièce d'identité pour le paiement des mensualités.

Les intéressés devront être porteurs de l'avis d'admission qui leur a été remis à domicile.

La distribution des cartes commencera jeudi matin, 26 octobre (salle du Conseil municipal, de 8 h. 30 à midi et de 14 heures à 18 heures.

La démobilisation des classes 1909 et 1910

Nous avons annoncé que les militaires des classes 1909 et 1910 seraient démobilisés : la classe 1909 à partir du 20 octobre et la classe 1910 dès que l'opération de démobilisation de la classe précédente serait terminée.

Précisons que les hommes affiliés aux classes 1909 et 1910 pour raison de famille ne seront pas libérés en même temps que ces classes : ces militaires assimilés avec les dernières classes ne seront démobilisés qu'avec leur classe d'âge, c'est-à-dire de recrutement.

Aux jeunes soldats du contingent incorporable

Les jeunes soldats du contingent ont été invités à se munir d'un chandail, d'une paire de gants de laine et de deux couvertures, qui leur seront remboursés immédiatement à l'arrivée au dépôt.

Ces dispositions sont, bien entendu, applicables également aux très nombreux jeunes gens qui s'engagent pour la durée de la guerre.

Assurances sociales

MM. les employeurs sont priés de vouloir bien renvoyer, dès que possible, au Service Régional des Assurances Sociales de Toulouse, les feuillets trimestriels du 4e trimestre 1939, de ceux de leurs salariés qui, actuellement mobilisés aux armées, ont été rappelés sous les drapeaux antérieurement au 1er octobre 1939 et pour lesquels, en conséquence, aucune cotisation n'est à verser pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1939.

Le pli contenant ces feuillets devra porter l'adresse suivante : « Service régional des Assurances Sociales (1re Section), 14, rue du Rempart-St-Etienne, à Toulouse.

Les employeurs n'ont pas à procéder au renvoi, au Service Régional, des feuillets des assurés qu'ils savent être mobilisés ailleurs qu'aux armées.

Trouvaille

Il a été trouvé un portemonnaie par Mlle Rouffié.

Vol de linge

Mme Perboyre, demeurant à Albas, avait étendu du linge devant la porte de sa maison. Le soir, quand elle voulut le rentrer, elle constata qu'il avait disparu.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Georges Rateau, avocat général près la Cour de Cassation, est nommé commissaire suppléant du Gouvernement près le tribunal des conflits.

Arrondissement de Cahors

Montcuq

Carnet noir. — Deux inhumations viennent d'avoir lieu à Montcuq, l'une le 23, l'autre le 24 octobre, toutes deux avec une grande affluence de parents et d'amis des deux regrettés défunts.

L'appariteur de notre commune, Marcelin Loubéjac, est mort samedi soir, à l'âge de 72 ans, après une très longue maladie.

Dimanche au soir, Cazes François, gérant de « l'Epargne », décédait presque subitement, à l'âge de 63 ans. Sa mort a frappé vivement la population montcuquoise.

Aux deux familles en deuil, nous adressons l'expression renouvelée de nos bien vives condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Epaves. — Dans la soirée du 15 octobre, une dame figeacoise a perdu une fourrure composée de putois. Cette fourrure a été rapportée le lendemain par M. François Irlarié, demeurant à Figeac. Félicitations.

— Le 16 octobre, une dame d'une commune voisine de Figeac, venue à la foire, a perdu une veste de femme d'une valeur de 200 francs. Dans la soirée, M. Singlard, brigadier de police, a trouvé cet effet et l'a porté au commissariat où il est à la disposition de sa propriétaire.

Camburat

Enseignement primaire. — Mme Cambes est nommée institutrice à Camburat.

Montredon

Ecole primaire. — Mme Escoffre est nommée institutrice à Montredon.

Biars

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Bieleski, 35 ans, d'origine polonaise, demeurant au village de Lasserre, décédée des suites d'une chute de bicyclette.

Elle laisse cinq enfants en bas-âge. Nous adressons à M. Bieleski, aux enfants, nos bien sincères condoléances.

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées,

procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot »

ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

les CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

Un dépuratif qui décongestionne

A ceux qui souffrent de maux de tête, vertiges, congestions et rougeurs du visage, toujours plus apparentes après les repas, éblouissements et bourdonnements, nous recommandons, s'ils veulent mettre fin à ces malaises, de prendre chaque jour un verre à madère de la solution que l'on prépare soi-même en versant un flacon de Sels Largan dans un litre d'eau. L'action décongestive des Sels Largan s'explique parce que ce produit favorise la circulation en rendant le sang plus fluide et en diminuant la tension artérielle. Les Sels Largan, appelés aussi Dimagnésium, valent 9 fr. 05 pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Au tribunal correctionnel. — Vol : La demoiselle Eugénie Dalet, 44 ans, cultivatrice, demeurant à Lavercantière (Lot), est poursuivie pour avoir soustrait six poules au préjudice de la dame Fosca Valenti, cultivatrice au même lieu.

La prévenue reconnaît les faits qui lui sont reprochés et exprime des regrets. Le tribunal la condamne à la peine de cinq jours de prison et lui fait application de la loi de sursis.

Violences volontaires : Poursuivie pour avoir exercé des violences sur la personne de la demoiselle Emilie Cournac, fille-mère et infirme, demeurant à Thédirac (Lot), la dame Antonia Cournac, dame Brunet, se voit condamner à quarante-huit heures de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Coups volontaires : C'est au tour des dames Jeanne Lurel et Fernande Sarret, toutes deux demeurant au Mas de Gramat, commune de Payrac (Lot), à répondre du délit de coups volontaires sur la personne de la dame Ezilda Guiraudet, épouse Maury, demeurant au même lieu.

Bien que déniant les faits le tribunal, au vu de l'enquête et des débats, condamne les prévenues à 16 francs d'amende chacune et solidairement au paiement des frais.

Foire. — Cours moyens pratiqués à la foire du 21 octobre :

Bœufs de boucherie, cours non établi ; agneaux pour la boucherie, 4,50 à 5 fr. 75 le kilo ; porcs de charcuterie, 370 à 390 fr. les 50 kilos ; porcelets, 180 à 230 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; noix, 65 à 70 fr. le sac de 90 litres ; avoine, 48 à 50 fr. le sac de 80 litres ; maïs, 38 à 40 fr. le quarteron de 30 litres ; oies pour engraisser, 100 à 120 fr. la paire ; poulets de grain, 6 à 6 fr. 50 ; poules, canards, dindes, 4,50 à 5 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeonneaux, 10 à 13 fr. la paire ; œufs, 6 fr. la douzaine ; pommes de terre (commerce), 37 à 40 fr. ; production, 45 fr., les 100 kilos ; châtaignes, en gros, 1 fr. le kilo ; au détail, 1 fr. 50 ; raisins, 2 à 3 fr. le kilo.

Prochaine foire, 4 novembre (samedi après Toussaint).

Sarrazac

Hyménée. — Lundi a été célébré le mariage de Mlle Marie-Louise Gartella avec M. Raymond Lherbet, sous-officier au 15e R.T.A.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Milhac

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de M. Noël-Martin Géraud, propriétaire, décédé à l'âge de 73 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Souillac

Heureuse nomination. — C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de M. Rouchou, receveur de l'Enregistrement en retraite, comme suppléant de Me Gourinchas, le jeune et sympathique notaire, qui, par l'aménité de son caractère, a su se faire très vite de solides amitiés et s'imposer à ses clients par ses grandes connaissances et sa haute moralité professionnelle.

Le choix de M. Rouchou, intègre fonctionnaire, comme suppléant, est des plus heureux et de laisser son Etude en de telles mains a certainement été un grand réconfort moral pour Me Gourinchas, mobilisé, le troisième jour, et depuis le dix septembre, non pas dans une garnison de l'intérieur, mais bel et bien dans la zone la plus active.

Les bonnes heures de la vie

De retour de votre travail, vous allez vous mettre à table avec la perspective de quelques bonnes heures de repos. Ce moment vous paraîtra plus agréable encore si vous prenez un verre à madère de vin fortifiant que vous préparez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine, d'un goût délicieux, donne appétit, courage et joie. 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac, à Cahors.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 25 OCTOBRE AU SOIR

Nos éléments de reconnaissance et ceux de l'ennemi ont montré une certaine activité. Au cours de la journée, nous avons repoussé un détachement allemand à l'Est de la Moselle.

A quelle majorité sera votée la loi de neutralité ?

Le « New York Times » prévoit que le Sénat adoptera dès samedi prochain le projet de M. Roosevelt tendant à la modification de la neutralité des Etats-Unis et que le gouvernement américain obtiendra au moins 25 voix de majorité.

Rappelons que nous avions récemment reproduit la prévision du sénateur Pittmann qui escomptait 67 voix pour la levée de l'embargo et 24 contre, soit une différence de 43 voix.

Un amendement hostile à la levée de l'embargo déposé par le sénateur Lafolette a été repoussé par 66 voix contre 21.

Vols de nuit de la Royal Air Force sur Berlin, Magdebourg et Hambourg

On annonce au ministère de l'Air que des avions de la Royal Air Force ont effectué des vols de reconnaissance de nuit au cours des dernières 24 heures au-dessus de Berlin, de Magdebourg et de Hambourg.

Le poste de radio de Hambourg a dû interrompre son émission, alors qu'il transmettait le discours de M. von Ribbentrop.

On croit savoir que tous les avions qui ont pris part, la nuit dernière, au vol de reconnaissance de la Royal Air Force au-dessus de l'Allemagne, sont rentrés à leurs bases.

Trois boulangères condamnées pour tromperie sur le poids

Mercredi, le tribunal correctionnel a condamné trois boulangères, chacune à 250 francs d'amende, pour tromperie sur le poids des pains de fantaisie.

L'oppositoin en Tchécoslovaquie

On apprend de Prague que soixante-quinze étudiants ont été arrêtés pour distribution de tracts.

Les dépêches affirment que malgré le régime de terreur, l'opposition ne décroît pas.

Un journal allemand écrit que Paris est menacé de la famine !

On mande de Berlin :

La *Role Erde*, de Dortmund, annonce à ses lecteurs que Paris est menacé de la famine. Lundi, les arrivages sur le marché parisien auraient été de 30.000 kilos de viande, soit dix grammes par tête, et 19.000 kilos de beurre, soit six grammes par tête.

Les arrivages de bœufs, poursuit l'organe nazi, étaient si maigres, que le communiqué officiel ne les mentionne même pas.

La population française, affirme-t-il encore, se demande si c'est le blocus allemand contre les puissances occidentales qui se ferait déjà sentir.

Le troisième contingent tchécoslovaque est parti pour le camp d'entraînement

Hier est parti pour le camp d'entraînement de l'armée tchécoslovaque en France le troisième contingent des soldats tchécoslovaques, tous des environs de Paris, et dont l'âge est entre 18 et 40 ans.

M. Osusky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris, ainsi que les membres de la colonie tchécoslovaque, sont venus saluer les partants dont le moral était excellent.

Hitler aurait défini ses plans aux gauleiters

L'envoyé spécial de « Paris-Soir », M. Paul Gordiano, croit pouvoir donner les précisions suivantes d'Amsterdam :

« D'intéressants renseignements sur les plans de Hitler, tels qu'il les a exposés au Congrès des gauleiters, à Berlin, sont parvenus ici. Hitler renoncerait à toute action militaire importante sur le front ouest, espérant mettre à profit l'hiver pour réaliser des gains diplomatiques dans les Balkans, terroriser les neutres par des attaques sous-marines, organiser industriellement la Russie, obliger, par la lassitude d'un hiver sans événements militaires, la France et l'Angleterre à accepter des propositions de paix au printemps. »

Bibliographie

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du n° 391. — Septembre 1939

Amérique septentrionale, par M. Henri Froidevaux. — A souffert sous Ponce Pilate, par M. Gérard Bauër. — Le Romantisme de Beethoven, par M. Claude Barjac. — Bentonite, par M. Jean Hesse. — La Cité de Carcassonne, par M. J. Calmette, de l'Institut. — L'Eau potable, par M. Jean Hesse. — Corps étrangers de l'Estomac, par le Docteur H. Bouquet. — Gustave Le Bon, par M. Gonzague Truc. — Onctuosimètre, onctuosité, par M. Jean Hesse. — Les Ponts de Paris, par M. P. d'Espezel. — Paul Wintrebert, par M. Léon Bertin. — Le Mois littéraire, scientifique, historique et juridique, artistique. — 1 planche en noir et 43 gravures. — Mots croisés. — Le numéro, 5 fr. 75 ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6e).

« Le Monde Colonial Illustré »

37, rue Marbeuf, Paris

Abonnement : 70 fr. par an ; le n° : 7 fr., spécimen gratuit antérieur sur demande.

Sommaire du n° 196, octobre 1939. — Vu de la rue Marbeuf : Le Droit et la Force du même côté, par Stanislas Reizler : L'agression ; Quelle Guerre ! Le poids de deux Empires dans la balance (600 millions d'âmes, 47 millions de kilomètres-carrés) ; réservoir d'hommes, réservoir de produits (carte et tableaux). — Le loyalisme des peuples d'outre-mer affirmé au sein des deux empires. — Le magnifique effort militaire et économique des colonies françaises. — Le monde musulman et la guerre. — Les fronts de guerre (avec cartes), par le Général Albert Lorin. — La Pologne vivante (avec photos), par Jacques Ancel. — Comment est organisée la défense des colonies françaises, par le Général A. L. — Le front économique : les colonies et la guerre, par René Bouvier. — Paysannerie d'empire, par Georges Hardy : A Olivier de Serres, père de l'Agriculture française ; les paysans de la France d'outre-mer (nombreuses photos) ; géorgiques coloniales ; le paysanat, formule politique. — Instantanés de guerre. — Au groupe colonial du Touring Club de France : Ouargla, Tamanrasset, Zinder, Gao sans un ensablement, par Henri Lhote. — Clemenceau et le Togo. — Le Congo belge et la guerre, par J. Rousseaux. — Toutes les nouvelles d'outre-mer, etc., etc...

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

De magnifiques chrysanthèmes sont en vente chez Mme Veuve MAGESTROTY, rue de la Marine, à Cabessut (100 m. à droite du Pont). **Prix modiques,** grand choix dans **les teintes les plus variées.**

Chauffeur poids lourds, dégagé obligations militaires, demande place. S'adresser : Gary, fond de la rue St-Géry, Cahors.

Leçons particulières de français, mathématiques, latin ou études surveillées. S'adresser : L. Garrouty, 10, rue de la Chantrerie.

Je cherche bicyclette Dame occasion, prix moyen. S'adresser : M. Lebègue, à Labastide-Murat.

Demande place de coiffeuse ou gérante d'un salon. S'adresser : Mme Imbert, 6, rue des Hortes, Cahors.

On demande chauffeur pour poste rurale. S'adresser : garage Delcros-Barat.

ETUDE

DE

MAITRE ROBERT SEGUY

licencié en droit, avoué à Cahors

1, rue Saint-Pierre

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal de première instance de Cahors le seize décembre mil neuf cent trente-huit, enregistré et signifié,

Entre : Madame MARQUÈS Eugénie-Jeanne-Marcelle, épouse de José-Maria ESTIVALIS-CABO, domiciliée à Martres, commune de Pradines,

Et : Monsieur José-Maria ESTIVALIS-CABO, ayant demeuré à Martres près Pradines, mais actuellement sans domicile ni résidence connus,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux ESTIVALIS-CABO-MARQUÈS à la requête et au profit de la femme.

Cahors, le 26 octobre 1939.

Pour extrait.

H. AUTEFAGE, *suppléant.*

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 44

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

« Misérable insensé ! pensa-t-il. Il m'accuserait, pour un peu, de détourner la pauvre et malheureuse créature qu'il semble lui-même prendre à tâche de révolter par son indifférence inexplicable et son inqualifiable muflerie. »

.....

— Jacques !

— Josiane !

Il la regarda de côté, sans oser tourner la tête pour lui faire face.

Il avait peur qu'elle ne le regardât elle-même, droit dans les yeux, alors qu'il ne se sentait pas prêt à parler, son secret étant encore mal défini et, la confidence qu'il avait à lui faire, insuffisamment mûrie.

Oh ! comme il y a de féconds silences, qu'il est inopportun de rompre et dangereux de troubler.

Mais Josiane, pour l'instant, semblait fort éloignée de ces considérations philosophiques et peu soucieuse de propos hors de saison.

Elle pencha sur le visage de son compagnon ce regard par lequel, précisément, celui-ci n'eût pas voulu se sentir pénétré.

Ils étaient doux, pourtant, et lumineux et tendres, ces deux yeux d'or en fusion ; elles n'avaient rien d'inquiétant, ni d'hostile, ces prunelles où le soleil semblait recréer les rayons qu'il dépensait pour illuminer tant de grâce.

Mais quelle clarté jetaient leurs feux jusque dans les profondeurs de l'âme !

Jacques se sentit scruté, fouillé, vidé de tout le mystère qu'il s'imaginait, orgueilleusement, garder pour lui seul.

Quand on veut voiler son cœur, il ne faut pas fréquenter celui qui l'a trop bien compris.

— Quoi donc, Josiane ?

Par vanité masculine, il n'osait ni détourner ni cacher son visage ; mais que n'eût-il donné, en cet instant, pour se dérober à l'impérieuse emprise de ces yeux dont si souvent il avait senti l'ascendant !

Josiane prononça gravement :

— Jacques, vous avez quelque chose à me confier... quelque chose qui presse et vous préoccupe... Or, vous tardez à me le dire... vous hésitez... vous reculez... Même, vous cherchez des raisons, maintenant, pour me les cacher.

Ce disant, elle appuyait sur lui un regard tellement lucide, tellement direct et perçant, qu'il n'eût pu retenir une exclamation presque effrayée, si elle n'avait repris aussitôt, d'une voix soudain plus basse, et avec un accent d'une mélancolie impressionnante :

— Voyez comme c'est injuste, Jacques... Nous nous sommes promis confiance et amitié ; je me crois tenue de tout vous dire : en raison du rôle que vous avez assumé, vous connaîtrez mes peines, mes doutes, mes contrariétés... Tandis que vous...

Il l'interrompit en lui posant, d'un geste attristé, la main sur le poignet.

— Josiane, pourquoi me chercher une querelle et m'accabler de vos reproches... peut-être immérités ? Croyez-vous donc...

Elle coupa vivement :

— Je ne crois pas, Jacques, je suis sûre...

.....

Ils étaient assis en face l'un de l'autre dans ces feuteuils de jardin immuablement verts, sous ce bosquet rustique où les avait amenés le hasard de leur promenade impréparée.

Depuis leur départ de Nice, Josiane avait observé chez son compagnon un manque d'entrain et un air d'inquiétude qui ne lui étaient certainement pas habituels.

.....

— De quoi êtes-vous sûre, Josiane ?

— Que vous avez de la peine et que vous vous efforcez de me le cacher... Osez dire que non ?...

En manière de réponse, le jeune homme baissa la tête, tandis qu'une légère rougeur montait à son visage.

Josiane prit acte de ce silence significatif et poursuivit, plus instante :

— Et je sais aussi que si vous avez une peine que vous voulez me cacher, c'est à cause de moi.

Frappé trop directement par cette intuition hyperlucide, Balorier éprouva comme un mouvement de révolte qui se traduisit par un sursaut.

— Pourquoi pensez-vous que c'est à cause de vous ?

Il avait relevé la tête. Mais, comme leurs regards s'affrontaient à présent, tout de suite, il se sentit vaincu.

— Parce que, répondit-elle lentement, je sens que je suis devenue votre grande et peut-être votre unique préoccupation.

Il ne put s'empêcher d'admirer tant de perspicacité suraiguë.

Alors, ces mots lui échappèrent, malgré lui :

— O Josiane, comment pouvez-vous donc me comprendre si bien ?

Elle lui répondit avec un sourire plein, à la fois, de bonté et de mélancolie :

— Comment pourrais-je ne pas reconnaître tout le dévouement chevaleresque, toute l'affection délicate que vous m'avez témoignés ?...

Mais, pendant qu'elle parlait, une subite inquiétude lui était venue, une sorte de pressentiment anxieux.

Elle se rappela, tout à coup, que, le matin, quand elle avait surpris Régis et Jacques causant ensemble dans le hall du palace, elle avait cru remarquer, dans leur attitude, une certaine froideur, une sorte de tension inhabituelle.

Y avait-il donc un récent désaccord entre les deux amis ? A quel sujet ?... Et n'y était-elle point, sans le savoir, mêlée ?

Du coup, sa curiosité s'éveilla.

Elle fut impatiente de savoir, d'élucider ce point douteux. Elle tenta de presser son interlocuteur, pour en obtenir quelque lumière.

— Oh ! oh ! fit-elle. La chose est encore plus sérieuse que je ne l'aurais d'abord supposé... Cela ne va décidément pas, aujourd'hui, ami Jacques.

Josiane avait affecté de prendre le ton badin : mais elle s'aperçut tout de suite qu'elle n'y réussissait guère et que Jacques ne se méprenait nullement à ce puéril stratagème.

Elle se reprit donc aussitôt, d'une voix grave, qui prenait des inflexions instantes :

— Jacques, vous n'êtes plus le même. Vous me semblez, maintenant, rempli de doute, d'incertitude, d'hésitation... je dirais presque d'appréhensions et de craintes... Or, comme tout à l'heure, j'ai l'intuition que c'est à mon sujet. Je vous adjure de vous expliquer, de ne me rien cacher. Sinon, c'est moi qui finirai par prendre peur.

Ainsi mis au pied du mur, le jeune homme répondit :

— Josiane, avant tout, veuillez vous tranquilliser. Rien de ce que j'ai à vous exposer ne doit être de nature à vous effrayer, ni même...

Il hésita une demi-seconde.

— Ni même à vous affliger, je vous en donne ma parole... Tout au plus à vous surprendre. Mais vous comprendrez vite...

— De quoi s'agit-il ? demanda-t-elle, anxieuse.

Car, quoi qu'en pensât Jacques, ces mystérieux préliminaires n'étaient nullement faits pour apaiser ses alarmes.

— Voici, reprit-il avec effort. Je suis, depuis toujours, l'ami de Régis. D'autre part, j'ai lié avec vous une amitié sincère et j'ai juré de m'employer à rétablir votre bonheur. Or, dans l'intérêt même de ce projet, je pense qu'il sera sage que je m'éloigne de vous pendant quelque temps, Josiane.

— Vraiment ? fit-elle, étonnée. Et pourquoi ?

— A cause de Régis ! répliqua-t-il avec laconisme.

— Régis ! protesta Josiane, mi-stupéfaite, mi-amusée. Ah ! par exemple... S'il est quelqu'un au monde que vous ne puissiez guère gêner, c'est bien lui... qui est presque toujours absent...

Et elle ajouta, dans un rire un peu forcé :

— Régis !... Il est bien trop heureux d'avoir, tellement à point, rencontré un ami sur qui il puisse se reposer du soin de sa femme solitaire.

Etonné de ce langage, Jacques regarda sa compagne et lui trouva un visage tendu, contracté, qu'il ne lui connaissait pas encore.

(*à suivre*).